



## **Conseil provincial : émotion et recueillement**

Beaucoup d'émotion ce matin au Conseil provincial. Le Président du Conseil, Armand Boite, a invité l'assemblée à observer une minute de silence en hommage aux victimes et aux personnes blessées dans le tragique accident qui a frappé Strépy-Bracquegnies. *« Ce sens de la fête, cette impatience à se retrouver chaque année pour célébrer le carnaval soude les gens du Centre. Ce n'est pas un hasard si notre Province a déployé au cœur du Hainaut ses services culturels, d'éducation permanente... »* Cette minute de silence était aussi l'occasion d'exprimer à l'entité de La Louvière la solidarité de l'ensemble du Hainaut.

## **Simplification et rationalisation**

Engagée dans la rationalisation des asbl, la Province de Hainaut poursuit son travail afin de faire émerger des structures de gestion plus performantes et démocratiques. Deux asbl étaient concernées ce mardi au conseil : l'asbl Institut médico-pédagogique du Hainaut à La Louvière et l'Institut médico-pédagogique du Hainaut à Marcinelle. Ces deux institutions sont transformées en régie ordinaire avec rétroactif comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2022. L'IMP de La Louvière devient ainsi la régie ordinaire « IMP'ACT » et celui de Marcinelle, la régie « Arc en Ciel ».

Ce mardi matin, les élus provinciaux ont également approuvé le projet de budget et les plans financiers de ces deux nouvelles structures. Les deux asbl ont évidemment été dissoutes.

## **Promotion sociale à Saint-Ghislain : un groupe de travail mis en place**

Interrogé par la Conseillère Cécile Dascotte à propos de la reprise par la Province de Hainaut de l'école de Promotion sociale de Saint-Ghislain, dans un contexte budgétaire compliqué, le Député en charge de l'Enseignement provincial, Pascal Lafosse a confirmé que la Ville avait bien approché l'institution provinciale. *« La Province de Hainaut organise chaque année 330.000 périodes de formation sur les 2.500.000 organisées à l'échelle de toute la Communauté française, elle représente à elle seule plus du tiers de l'enseignement de promotion sociale officiel subventionné. La reprise de Saint Ghislain est intéressante dans la mesure où l'offre d'enseignement de ce pouvoir organisateur n'entre pas en concurrence avec celle de nos établissements les plus proches. »* Le député a toutefois précisé qu'avant qu'une quelconque décision soit prise, le Collège avait mis en place un groupe de travail afin de s'assurer que la reprise de cet établissement n'aurait aucun impact sur les

finances provinciales : l'école occuperait les locaux provinciaux du plateau de Saint-Ghislain ce qui pourrait contribuer à réduire la charge financière.

Ajoutons que la semaine dernière, le Collège provincial a décidé d'inscrire l'Institution dans une dynamique de communication positive, se recentrant sur l'essence même de son action. Cette communication s'intègre à une campagne à l'échelle de la Wallonie, initiée par l'APW, association des provinces wallonnes, sur proposition du Service de Communication du Hainaut.